



La lettre de la Coordination « AGE France » à ses Adhérents

(numérique et trimestrielle - parution le 25 du premier mois de chaque trimestre)



AGE News France présente aux membres de la Coordination France ses meilleurs vœux et souhaits pour une année 2020 qui réponde à leurs attentes et espérances.

Fin janvier l'accord sur le Brexit devient effectif (la Reine vient de l'officialiser) avec la question posée à l'occasion du Semestre Européen 2020 sur les risques de dumping fiscal qui pourraient surgir. Comme nous l'avons déjà exprimé, nous souhaitons maintenir nos liens avec les organisations britanniques représentatives des personnes âgées qui pourront rester « full members » en 2020 durant les négociations, voire au-delà en fonction de la nature de l'accord signé comme cela fut le cas pour la Suisse et la Norvège. Les Administrateurs, Bernard Bazot – Claude Connan

Réunions de la COORDINATION AGE France du 22 janvier 2020

Une réunion était consacrée à la préparation du PNR 2020, l'autre aux dossiers inscrits à l'ordre du jour de la séance plénière : **PNR – Programme National de Réformes 2020** : Notre contribution au PNR 2020 présentera dans une brève introduction la situation économique de la France puis mettra l'accent sur les interactions entre les différentes problématiques auxquelles sont confrontés les seniors/personnes âgées en organisant nos propos autour de deux grands thèmes : **l'emploi des seniors** en lien avec santé, lien social, ressources financières, formation et compétences, et **la territorialité** en lien avec la mise en œuvre des plans santé et grand âge, accessibilité, isolement.

Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de la séance plénière :

Candidatures pour le poste de SG : Pour une succession ouverte en mai 2020, un appel à candidature a été lancé à la fin décembre sur le site Euro Brussels et sur le site de AGE ; plus de 30 réponses ont été reçues à ce jour. Des entretiens seront conduits par l'ExCo le 19 février.

Evaluation externe : L'évaluation annuelle (voir annexe) est conduite dans le cadre de l'accord de financement pluriannuel avec la Commission Européenne. En 2019, elle a porté sur l'évaluation des partenariats et des alliances avec des réseaux européens : échantillon de 7 partenaires dans le champ des handicaps, des familles, des aidants, de la pauvreté/inclusion, de l'égalité femmes/hommes et de la discrimination, soit 10 interlocuteurs.

Point sur la situation budgétaire 2019 : Le dossier sera discuté au CA d'avril ; pour résorber le déficit prévisionnel attendu pour 8 500 €, des solutions seront à trouver par l'Exco de février avant clôture des comptes. Compte tenu de la modicité de ce montant (0,06 % du budget total) et des excédents dégagés sur les 7 dernières années soit 49 584 €, la Coordination a décidé de ne pas répondre à cette demande. Elle va demander qu'une analyse soit entreprise pour juguler l'absence de renouvellement des adhésions des membres (*membership*) constaté depuis quelques années.

Semestre Européen 2020

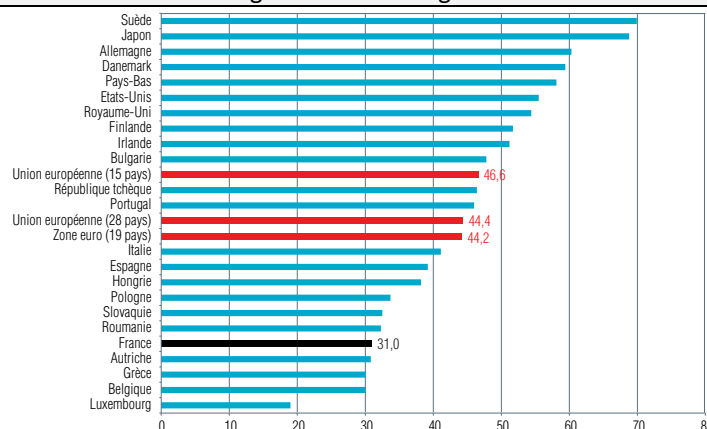
Nos représentants B. Bazot et C. Waret ont assisté à la Conférence qui s'est tenue le 10 janvier dernier. Dans son compte rendu, B. Bazot a noté la présentation d'une nouvelle Commission plus dans la continuité que dans la rupture avec pour dominante « le développement durable ». Au-delà et malgré un contexte de l'emploi plutôt positif, quelques alertes sur la croissance, la chute des investissements et un environnement international difficile. Parmi les questions posées, l'une concernait l'emploi des seniors (voir ci-contre les taux d'emploi par pays). Ce sujet a été abordé lors d'un échange récent sur Sud Radio entre J.F. Amadiou, sociologue à l'université Panthéon-Sorbonne et notre collègue C. Waret, Président de la FIDES ; vidéo de 23 minutes visualisable en cliquant sur l'URL ci-dessous :

<https://www.youtube.com/watch?v=BU-uY232MS0&feature=youtu.be>



Taux d'emploi des seniors en comparaison internationale

Le tableau ci-dessous montre que le taux d'emploi des 60-64 ans place toujours la France -avec 31 % - à une place peu enviable pour 2018 (tableau de bord Dares janvier 2020). Dans le cadre de la réforme des retraites le Premier ministre a demandé un rapport qui vient d'être remis au Gouvernement sur le thème « Favoriser l'emploi des travailleurs expérimentés ». Dans ses recommandations, le rapport propose, notamment, la « Mise en place d'une délégation interministérielle au vieillissement actif animatrice d'une stratégie nationale intégrée »



Sources : Eurostat (2018), OCDE (2018, Etats-Unis et Japon).

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site internet sous leurs rubriques correspondantes.